



Affaire suivie par : Myriam ROBERT

Pôle collectivités - Aménagement du territoire

Tél.: 05.17.20.33.99

Courriel: myriam.robert@charente.gouv.fr

# Compte-rendu réunion du 29 juin 2023

Objet: Commission de suivi de site (CSS) - Site E. Remy Martin sur la commune de Merpins

# Participants:

Mme Juliette BRUNEAU, sous-préfète de Confolens
Mme Lucy LLINARES, secrétaire générale de la sous-préfecture de Cognac,
M. Renaud WITTEBROODT, Chef STGC-DDT16, représentant M. le directeur de la DDT
M. Loïc STEPHANT, responsable de la cellule risques technologiques chais et distilleries, ud-16-86 de la DREAL
M. Didier CALLAU, maire de Merpins,
Mme Stéphanie LEGER ETOURNEAU, directrice juridique Rémy Martin,
M. Bruno DUMETZ, responsable Sécurité Environnement,
Eric LE GALL, directeur des affaires publiques, Sté E. Remy Martin,
Mme Laurence RASSAT, déléguée du personnel,
M. Patrick JOLY, délégué du personnel et membre du CSSC
M. Hervé BOUYSSOU, co-président, association Charente Nature
M. Jean-Luc GIRAULT, président de UFC que choisir de la Charente
M. le Commandant Cyril LELONG, SDIS 16
Mme Myriam ROBERT, sous-préfecture de Cognac

## Excusés:

- M. le chef du service interministériel de Défense et de protection civile (SIDPC) ou son représentant
- M. Baptiste LOISEAU, directeur des produits et des domaines Rémy Martin,
- M. David MOULY, directeur de production,
- Mme Emilie RICHAUD, représentant M. le président du conseil départemental de la Charente,
- M. Mathieu LABROUSSE, représentant M. Le président du conseil régional Nouvelle Aquitaine,

#### Absents:

- M. le président de la CA Grand-Cognac ou son représentant

La commission de suivi de site des installations de la société E. Remy Martin qui exploite une unité de vieillissement d'eaux de vie de cognac sur la commune de Merpins, s'est réunie le jeudi 29 juin 2023 à 10h00 à la salle des fêtes de Merpins.

Le bilan 2022 et les projets de la société ainsi que le bilan de l'inspection des installations classées sont à l'ordre du jour.

Mme la sous-préfète de Confolens qui assure l'intérim de M. le sous-préfet de Cognac préside la séance et donne la parole à l'inspection des installations classées après que chaque participant se soit présenté.

## 1 - Présentation DREAL:

M. Loïc STEPHAN de la DREAL rappelle la situation administrative du site et présente le bilan de l'inspection 2022 ainsi que les perspectives 2023/2024.

Le chai H2 est en service depuis peu.

Le POI a été mis à jour.

Pas de problème particulier à signaler.

Le support de présentation de la DREAL est joint au présent compte-rendu.

# 2- Présentation du bilan 2022 et des perspectives de la société E. Remy Martin :

A l'appui du diaporama, ci-joint, M. DUMETZ présente :

- l'activité du centre d'élaboration du (CEP),
- les actions réalisées pour la prévention des risques et coût,
- le bilan du système de gestion de la sécurité.

Par ailleurs, au cours des échanges, il est précisé que :

- les flux thermiques ne sortent pas du site,
- le rachat d'une parcelle de 2 ha pour des projets de nouveaux chais n'aura pas d'impact,
- en cas de coupure électrique, un système thermique prend le relai. Il n'a pas eu de test effectué dans le POI mais cela a été testé dans le cadre des mesures énergétiques,
- lors des exercices, les remarques du SDIS sont très utiles et appréciées par la société.

Le cdt Lelong indique que l'agrandissement nécessitera de dévoyer le chemin communal qui contourne le site initial.

Pour répondre à M. GIRAULT sur l'impact sismique, M. STEPHANT indique que concernant l'impact des deux séismes survenus vendredi 16 juin dernier à 18h38 et samedi 17 juin à 4h27 d'une magnitude de 5.8 et de 5.1, la DREAL a sollicité l'ensemble des sites Seveso seuil haut et seuil bas, notamment de Charente et de Charente-Maritime afin que lesdits établissements fassent remonter les conséquences de ce phénomène sur leurs sites (dégâts, arrêt des installations, ...). [Post-réunion : aucune conséquence particulière n'est remontée de ces sites].

Quant au circuit de visite en petit train, la société précise que le petit train est désormais électrique et qu'il ne passe plus dans les chais.

Mme la sous-préfète remercie l'ensemble des participants, le maire de Merpins pour son accueil.

La sous-préfète

Juliette BRUNEAU